

L'Unédic en quête d'un nouveau directeur pour se relancer

Les Echos, 29/7/2019

Le futur directeur général de l'Unédic, dont le recrutement a démarré, devra convaincre syndicats et patronat de muscler leur capacité d'analyse, quitte à défricher les sujets qui fâchent.

Alain Ruello

 @AlainRuello

Organisme de protection sociale cherche directeur général. Compétences requises : connaissance des statistiques, maîtrise du financement d'une dette, capacité à gérer une centaine de salariés. La connaissance des relations syndicats-patronat serait un plus.

Telle est en résumé la teneur de l'offre d'emploi du cabinet **Salmon & Partners**, chargé par l'Unédic de trouver un remplaçant à Vincent Destival, parti dans un contexte chahuté après neuf ans de services. Le chasseur de têtes connaît

bien le sujet, c'est lui qui avait recruté le DG sortant. Il pourra ressortir la même fiche de poste. A un gros bémol près, imposé par la tournure des événements.

Politique de l'autruche

Faute de parvenir à forger un compromis lors de leur dernière négociation, syndicats et patronat se sont vu imposer par le gouvernement une réforme de l'assurance-chômage qu'ils rejettent en bloc. La faute aussi à une certaine politique de l'autruche qui, pour des raisons à la fois politiques ou idéologiques, bride leur capacité d'analyse. « *L'Unédic doit produire des études qui éclairent au-delà du lampadaire* », confirme sans fard un très bon connaisseur de la maison.

Deux exemples montrent à quel point il reste du chemin à parcourir. Le premier porte sur la dégressivité des allocations qui va être instaurée au bout de six mois pour les moins de 57 ans. Le gouverne-

ment n'avait pas fait mystère de sa volonté d'imposer une telle mesure. Comme ils ne voulaient pas en entendre parler, syndicats et patronat ont superbement ignoré le sujet. Ce faisant, ils ont ouvert un boulevard au ministère du Travail, lequel a pu dérouler ses arguments montrant notamment que plus on gagne, plus on reste indemnisé. Et tant pis si c'est surtout vrai pour les plus de 50 ans qui ont le plus de mal à retrouver un job, étant donné l'ostracisme dont ils sont victimes à l'embauche.

Formule de calcul bancaire

Le second exemple est encore plus parlant : c'est l'affaire du « un sur cinq ». Sitôt consommé l'échec de la négociation des partenaires sociaux, Muriel Pénicaud a affirmé qu'un chômeur indemnisé sur cinq touchait plus lors de l'ouverture de ses droits qu'en travaillant, soit au bas mot 600.000 personnes, surprenant

tout le monde. Pas tout le monde en fait, le sujet des taux de remplacement supérieurs à 100 % ayant largement été documenté. Là encore, les partenaires sociaux l'ont délibérément ignoré, préférant s'accrocher à leur formule de calcul de l'allocation de plus en plus bancaire à force d'être rafistolée. Résultat, la ministre du Travail a imposé la sienne.

Au-delà des missions naturelles attachées au poste, le ou la futur(e) DG de l'Unédic devra donc faire preuve d'assez de force de caractère pour bousculer ses mandants partenaires sociaux. Ces derniers y sont-ils prêts ? A voir. Ils ont au moins pris une décision tout sauf anodine, à même de les protéger un peu plus de tout risque d'influence étatique : contrairement à leur consigne d'il y a neuf ans, ils ont indiqué au cabinet **Salmon & Partners** que le passage par un cabinet ministériel ou la haute administration ne constituait plus un... plus. ■